



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**SNPDOS**

286/2013

Syndicat National du Personnel de Direction des Organismes Sociaux **CFDT**  
Bureau 121 – 2/8 rue Gaston Rébuffat – 75019 PARIS  
Tél. 01 56 41 51 63 – Fax. 01 56 41 51 79 – Mail : [snpdos@orange.fr](mailto:snpdos@orange.fr) – Site : [www.snpdos-cfdt.fr](http://www.snpdos-cfdt.fr)

M. Didier MALRIC  
Directeur de l'UCANSS  
18 Avenue Léon Gaumont  
75980 PARIS Cedex 20

Paris, le 19 décembre 2013

Objet : PA classification ADD

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu différer la date limite de signature du projet de protocole d'accord relatif à la classification des emplois et au dispositif de rémunération des personnels de direction afin de permettre au SNPDOS CFDT de le soumettre au débat et vote de son Conseil National du 18 décembre et je vous en remercie.

Je vous informe que notre Conseil Syndical National a décidé, par un vote unanime, de ne pas signer ce protocole d'accord.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Eric CHAUVET  
Secrétaire général